

LYON 2^e ENQUÊTE**Accident de Perrache : les jeunes sortaient d'un bar de Gerland**

On en sait un peu plus sur les circonstances du terrible accident, survenu dans la nuit de samedi à dimanche, à Lyon Perrache, dans lequel deux jeunes sont décédés. Stanislas Markowski, le conducteur, avait 27 ans. L'autre victime, Mélodie Forgeat, était âgée de 24 ans. Elle était assise sur le siège avant et était la petite amie d'Alann Biolley, passager arrière.

La Peugeot 508 s'était engagée sur l'A7 au niveau du pont Pasteur

Ce dernier, âgé de 27 ans, grièvement blessé, est dans un état critique mais stable, apprennent-on ce jeudi. Le troisième passager a été entendu par les enquêteurs sur son lit d'hôpital, comme nous l'évoquons dans nos éditions de jeudi.

L'enquête de la CRS autoroutière a montré que les quatre jeunes avaient passé la soirée au Ninkasi, un bar à bières situé à Gerland (Lyon 7^e). Ils venaient donc d'entrer sur l'autoroute. La Peugeot 508 s'était engagée au niveau du pont Pasteur et avait parcouru 2 kilomètres sur l'A7 (4 km au total) en direction de Paris avant la perte de contrôle à la hauteur de

Appel à témoins

La CRS autoroutière lance un appel à toute personne susceptible d'apporter des éléments à l'enquête en cours. Tout renseignement peut être communiqué 24h/24 au poste de commandement de la CRS autoroutière Rhône-Alpes Auvergne. Tél. 04.72.47.20.60. pcgenas@interieur.gouv.fr

l'échangeur de Perrache. Heurtant le séparateur en béton d'un virage, la voiture s'était littéralement envolée sur plus de 50 mètres pour heurter la barrière d'une autre bretelle et s'écraser 8 mètres en contrebas sur le quai Gailleton (Lyon 2^e). Un des rescapés a confié que les passagers avaient eu peur pendant ce court trajet, la voiture roulant à très grande vitesse. Les obsèques de Mélodie Forgeat se dérouleront le lundi 14 janvier, à 10 heures, au crématorium de Lyon 8^e tandis que celles du conducteur seront célébrées le 17 janvier, au crématorium de Bron.



■ La voiture s'est envolée sur 50 mètres. Photo Marien TROMPETTE

SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR**Femme agressée : le voleur armé d'un cutter l'a obligée à se déshabiller**

C'est une femme extrêmement choquée que les enquêteurs de la brigade de recherches de Lyon ont entendue mercredi. Victime d'une violente agression, mardi soir, chemin de Champlong, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, elle n'a pu livrer beaucoup d'éléments sur son voleur. L'individu aurait agi seul et avait dissimulé une partie de son visage. Les faits se sont produits sur le site de l'Ehpad Le Domaine de la Chaux. C'est là que la quadragénaire, employée au sein de l'établissement, est venue se réfugier. C'est là aussi sur un secteur en chantier qu'elle a fait une mauvaise rencontre. Elle sortait de son travail et allait récupérer sa voiture sur le parking. Il était environ 20 heures quand elle a été attaquée par un individu qui lui a arraché son sac à main contenant son téléphone portable et sa carte bancaire. Frappée au visage, elle a également été contrainte de se déshabiller sous la menace d'un cutter. L'homme, qui n'a pas tenté de l'agresser sexuellement, est reparti avec ses habits, l'abandonnant en sous-vêtements. Il est activement recherché par les gendarmes.

A. D.

VILLEURBANNE SOCIAL

Le plus gros bidonville de la métropole est démantelé

■ Préparée de longue date, l'évacuation du camp de la Feyssine s'est déroulée dans le calme. Photo Lara PRIOLET

Jeudi, près de 100 personnes roms ont été évacuées du squat de la Feyssine, en bordure du périphérique. Le site qui appartient à la Métropole est géré par Eau du Grand Lyon.

Le démantèlement du campement de la Feyssine a commencé dans le froid glacial du petit matin. La police nationale comptant des CRS et la police aux frontières (PAF), avec le soutien de la police municipale, ont investi les lieux pour mettre un terme à « des conditions de vie indignes et récupérer un site présentant des caractéristiques fortes d'insécurité et d'insalubrité ». Mentionnée, la présence d'amiante dans les matériaux d'éification des cabanes sur un site de pompage d'Eau du Grand Lyon... 97 personnes, dont 32 mineurs, étaient au rendez-vous sur quelque 140 recensés dans le cadre d'un diagnostic social. Sentiments mitigés des occupants. Deux enfants d'environ 4 et 6 ans ont sauté de joie en apprenant d'une des trois interprètes sur place, qu'ils allaient être relogés ailleurs. « Nous sommes bien ici. On a de la musique. On n'a pas froid et vous voyez on fait le ménage », expliquait, de son côté,

une jeune fille de 12 ans. S'éloigner de l'école qui l'accueille l'inquiétait.

Les occupants pris en charge et relogés

« Les centres d'hébergement d'urgence retenus sont situés dans le même secteur géographique », a assuré Clément Vivès, secrétaire général de la préfecture. On se souvient qu'en décembre, après l'évacuation d'un squat villeurbanais, qui avait mis sur le trottoir des familles, le préfet Pascal Mailhos avait fait savoir « qu'il n'y aurait plus d'expulsion de squats, en période hivernale, sans solution de relogement ». Le démantèlement du squat de la Feyssine s'accompagne donc de solutions, même si elles sont temporaires. L'Armée du Salut et Habitat et Humanisme sont les deux associations gestionnaires des centres retenus. La Croix-Rouge est, elle, intervenue, jeudi, pour véhiculer les évacués vers leur nouveau lieu de vie. Ce bidonville était le plus gros de l'agglomération. La Métropole de Lyon, en lien avec Eau du Grand Lyon, a immédiatement entamé les travaux de démolition et de nettoyage.

Dominique MENVIELLE

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESELLE**Femme blessée par balle : la garde à vue du mari prolongée**

Les investigations se poursuivent dans l'affaire de la femme blessée par balle, ce mercredi, alors qu'elle se trouvait sur son lieu de travail, à Fleurieux-sur-l'Arbresle. Son mari, soupçonné d'être l'auteur du coup de feu avec son fusil de chasse, avait été interpellé peu de temps après le drame à son domicile, toujours à Fleurieux. Une arme avait été saisie par les gendarmes qui ont ouvert une enquête pour tentative d'homicide. Selon une source proche du dossier, la thèse du différend familial qui tourne mal est privilégiée par les enquêteurs de la compagnie de gendarmerie de l'Arbresle. La garde à vue du suspect, un chasseur âgé d'une cinquantaine d'années, a été prolongée. Elle devrait durer 48 heures et donc s'achever ce vendredi. Plusieurs autres personnes, des témoins potentiels de la scène qui s'est déroulée près d'un magasin de vente de fruits et légumes, ont également été entendues par les gendarmes, ce jeudi. Sérieusement blessée par une balle qui l'a touchée au niveau du torse, la victime, une femme âgée d'une cinquantaine d'années, avait été transportée par hélicoptère vers l'hôpital Edouard-Herriot, à Lyon, sans que son pronostic vital ne soit engagé. Elle a été opérée, mercredi soir.

Yoann TERRASSE